



UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR L'AMI ❶ L'association des maires de l'Isère a noué le 11 février dernier un nouveau partenariat avec Altice. La signature s'est déroulée à Bernin, en présence de Daniel Vitte, président de l'Ami, d'André Salvetti, gérant d'Ami développement et de Cyrille-Frantz Honegger, délégué régional centre-est d'Altice-France SFR. **DES PROJETS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE** ❷ L'association Societal Angels, présidée par Patrick Méricot, a récompensé le 11 février dernier, à Grenoble, sept porteurs de projets qui œuvrent en faveur de la transition alimentaire, dans le cadre d'un appel à idées doté de 11 000 euros. **LES NOUVEAUX COMMISSAIRES AUX COMPTES PRÊTENT SERMENT** ❸ Le 18 février dernier, au palais de justice de Grenoble, treize nouveaux commissaires aux comptes ont prêté serment, en présence du président de la compagnie régionale Hervé Roche, de la Première présidente Pascale Vernay et du procureur général Jacques Dallest. **PARTENARIAT ENTRE LES AFFICHES ET TROIS CLUBS SPORTIFS** ❹ Le

partenariat entamé en 2008 entre *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné* et trois clubs sportifs grenoblois se poursuit. Les représentants de l'AJA Villeneuve, du Kiap, et de l'USVO Grenoble, ont signé son renouvellement avec le président des *Affiches*, Dominique Verdiel. **DES SPORTIFS ACCOMPAGNÉS PAR LA CERA** ❺ La Caisse d'épargne Rhône Alpes accompagne six sportifs de la région, dans le cadre de conventions avec la Fondation pour le pacte de performance, dispositif soutenu par le ministère des Sports. Alors qu'ils préparent les prochains jeux Olympiques et Paralympiques, ils ont été reçus au siège de la CERA le 27 janvier dernier. **LES ASSISTANTS FAMILIAUX DU DÉPARTEMENT À L'HONNEUR** ❻ Chaque année, le Département de l'Isère organise une cérémonie de remise du diplôme d'État d'assistant familial. Cette année, 23 assistants familiaux étaient récompensés lors d'une cérémonie à laquelle assistaient le président Jean-Pierre Barbier et la vice-présidente Sandrine Martin-Grand.